

**PROVINCE DE QUÉBEC,**  
Ville de Sainte-Marie,  
Le 15 décembre 2008.

**PROCÈS-VERBAL** de la séance spéciale pour l'adoption du budget du conseil de la Ville de Sainte-Marie, tenue le quinzième jour du mois de décembre de l'an deux mille huit, à la salle du conseil de l'édifice de l'hôtel de ville à Sainte-Marie, à 19 h 30.

Sous la présidence du maire

Harold Guay,

étaient présents les conseillers :

Mélanie Boissonneault,  
Christian Laroche,  
Rosaire Simoneau,  
Patrice Cossette,  
Paulin Nappert,  
Yves Chassé,

formant quorum de ce conseil.

Ayant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte.

Ouverture de  
l'assemblée

2008-12-627

**VÉRIFICATION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

**En conséquence,**

**Il est résolu unanimement :**

**QUE** le tout est conforme et qu'ils procéderont tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

2008-12-628

**ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2009**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions budgétaires de la Ville de Sainte-Marie pour l'année 2009;

**En conséquence :**

Il est proposé par le conseiller **Yves Chassé**,  
Appuyé par le conseiller **Patrice Cossette**,

**ET**, il est résolu que ce conseil accepte le budget de la Ville de Sainte-Marie pour l'année 2009 tel que présenté par le trésorier de la Ville qui s'établit comme suit :

**REVENUS**

Revenus de taxation		
▪ Activités de fonctionnement	14 072 364 \$	
▪ Activités d'investissement	600 000 \$	
Revenus tenant lieu de taxes	552 880 \$	
Revenus de sources locales	1 692 372 \$	
Revenus de transferts	<u>410 224 \$</u>	
<b>TOTAL DES REVENUS</b>		<b>17 327 840 \$</b>
<b>Revenus spécifiques transférés aux activités d'investissement</b>		
Paiement comptant d'immobilisations	<u>600 000 \$</u>	
<b>TOTAL DES REVENUS SPÉCIFIQUES TRANSFÉRÉS</b>		<b><u>(600 000)\$</u></b>
<b>TOTAL DES REVENUS APRÈS TRANSFERTS</b>		<b><u>16 727 840 \$</u></b>

### **DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Administration	2 581 906 \$
Sécurité publique	2 644 740 \$
Transport routier	2 104 060 \$
Hygiène du milieu	2 866 564 \$
Santé et bien-être	37 840 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	1 046 300 \$
Loisirs et culture	2 239 350 \$
Frais de financement	<u>711 799 \$</u>

**TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT** 14 232 559 \$

### **AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES**

Remboursement en capital	<u>1 471 281 \$</u>
--------------------------	---------------------

**TOTAL DES AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES** 1 471 281 \$

**SURPLUS (DÉFICIT) DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES  
AVANT AFFECTATIONS** 1 024 000 \$

### **AFFECTATIONS**

Activités d'investissement	(15 000)\$
Fonds de roulement	(303 000)\$
Réserve financière – vidange et disposition des boues des étangs d'épuration	(32 000)\$
Réserve financière – projet de construction d'une nouvelle usine de filtration sur la rivière Chaudière	(750 000)\$
Montants à pourvoir dans le futur	(14 000)\$
Surplus affecté – élections	50 000 \$
Surplus non affecté - élections	<u>40 000 \$</u>

**TOTAL DES AFFECTATIONS** (1 024 000)\$

**SURPLUS (déficit)** 0 \$

**QUE** le trésorier Jacques Boutin est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Sainte-Marie, les documents concernant le budget 2009 et les transmettre au ministère des Affaires municipales et des Régions pour leur approbation.

**QUE** conformément à la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est autorisée à publier un document explicatif du budget 2009.

*Certificat de crédits du trésorier numéro 1 (budget 2009)*

Adopté à l'unanimité.

2008-12-629

### **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL 2009-2010-2011**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil municipal ont pris connaissance des dépenses en immobilisations pour les années 2009-2010-2011 de la Ville de Sainte-Marie;

**En conséquence :**

Il est proposé par le conseiller **Rosaire Simoneau**,  
Appuyé par le conseiller **Christian Laroche**,

**ET**, il est résolu que ce conseil accepte le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2009-2010-2011 de la Ville de Sainte-Marie tel que présenté par le maire de la Ville, dont les dépenses triennales prévues s'élèvent à 72 685 300, \$, soit 24 566 600, \$ pour l'année 2009, 14 404 800, \$ pour l'année 2010 et 33 713 900, \$ pour l'année 2011.

**QUE** conformément à la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est autorisée à publier un document explicatif du programme triennal d'immobilisations 2009-2010-2011.

Adopté à l'unanimité.

Questions de  
l'auditoire

Quatre (4) personnes assistent à la séance. Trois (3) personnes posent des questions et émettent des commentaires.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE à 20 h 19.**

Levée de l'assemblée

\_\_\_\_\_  
Me Hélène Gagné, OMA  
Greffière.

\_\_\_\_\_  
Harold Guay,  
Maire.

